

le bulletin

de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

CULTURE

L'ÉCONOMIE DE LA CULTURE

Dans le cadre du lancement de la démarche de mobilisation citoyenne CULTURAT 2015 le 25 septembre dernier par Tourisme Abitibi-Témiscamingue, quelques conférenciers sont venus sensibiliser les intervenants présents à différents aspects de la culture et du tourisme. Retenons ici l'allocution de M. Alain Dubuc, économiste, journaliste et auteur bien connu, qui abordait les nombreux impacts découlant des investissements culturels.

Conférence : L'importance de la culture dans l'économie locale.

M. Dubuc est venu livrer sa vision du rôle que peut jouer la culture dans le développement économique. Contrairement à ce que pensent certains, a-t-il indiqué d'entrée de jeu, la culture est une véritable industrie, plus performante même que beaucoup d'autres. Elle crée de *vrais* emplois, des revenus et de la valeur ajoutée. Plusieurs études et chiffres en attestent : à l'échelle du Québec, les 140 000 emplois du secteur culturel représentent près du double des emplois du secteur primaire de l'agriculture. Le secteur culturel offre également un multiplicateur d'emploi parmi les plus élevés, venant en troisième position à ce chapitre derrière l'aéronautique et la pharmaceutique.

Le secteur culturel a donc un effet levier sur d'autres portions de l'économie, le secteur touristique étant le plus évident. Ainsi, parmi les éléments qui ont le plus contribué à mettre l'Abitibi-Témiscamingue sur le radar ces dernières années, M. Dubuc nomme les festivals. Ces derniers améliorent l'image et le pouvoir d'attraction de la région, dynamisent le tourisme et entraînent des retombées économiques. La vitalité culturelle du territoire vient également renforcer le tourisme traditionnel (motoneige, pourvoies, etc.), notamment en élargissant la gamme des attraits qui attirent les gens ici. Dans d'autres cas, les festivals encouragent certains touristes à prolonger leur séjour.

Également, la culture, prise dans son sens large, représente l'un des éléments qui contribuent le plus à la qualité de vie, tant des visiteurs que des résidents. Les plus grandes organisations internationales, l'OCDE au

premier plan, réfléchissent d'ailleurs de plus en plus aux notions de bonheur et de bien-être. On travaille à développer des mesures du bien-être qui sont plus larges que les traditionnels indicateurs économiques, en prenant en considération la qualité de vie, l'éducation, la justice sociale, l'environnement, l'environnement physique (lieux publics, loisirs, etc.). Ainsi, la présence d'une bonne qualité de vie dans un milieu a un effet levier qui peut se schématiser ainsi : elle attire la population, cette dernière s'implique davantage, le milieu et l'économie se dynamisent et, ensuite, les entreprises viennent s'installer, car la main-d'œuvre s'y trouve. Selon le conférencier, le mouvement des entreprises vers les travailleurs, déjà présent, ira en s'accroissant au cours des prochaines années, pénurie de main-d'œuvre oblige.

Pour être bien dans un milieu, rappelle M. Dubuc, les gens doivent avoir une panoplie de choses à faire, un éventail de possibilités. L'investissement initial en culture aura donc beaucoup d'effets positifs, et ce, sur plusieurs plans, donnant à un territoire une mesure d'avance sur les autres.

Et CULTURAT ?

La démarche CULTURAT, selon lui, forcera la région à bien cerner ce qui la démarque. Les grands projets de mobilisation, lorsqu'ils sont bien menés, ont ceci de particulier qu'ils permettent de cimenter un milieu et de créer des bases pour développer. L'identité et le sentiment d'appartenance s'en trouveront renforcés. Et, dans une ère de *pauvreté collective* des gouvernements, les régions doivent se prendre elles-mêmes en main pour se développer. En plus des organisations

concernées et des ministères, le secteur privé est un incontournable dans le projet CULTURAT, selon M. Dubuc.

LA CULTURE DANS LES LAURENTIDES

La région des Laurentides a entrepris récemment de mesurer les retombées économiques de la culture sur son territoire et celui de ses MRC.

- Les dépenses nettes en culture s'y élevaient à 362 M\$ en 2010.
- L'offre culturelle se traduisait par un accroissement de la richesse collective de 114 M\$ en valeur ajoutée, soit 0,7 % du PIB de la région.
- Une part de 70 % des déboursés en culture ont été versés en traitement et salaires aux 1 974 emplois équivalent temps complet en culture dans la région.
- Chaque million de dollars de dépenses nettes en culture entraîne la création de cinq emplois.
- Chaque 100 \$ investi en culture dans les Laurentides rapporte 76 \$ en retombées dans l'ensemble du Québec, dont 36 \$ dans les Laurentides.
- La région retient au sein de ses limites 42 % des emplois générés par les activités culturelles, 38 % de la valeur ajoutée et 51 % de la masse salariale.

Source : Conseil de la culture des Laurentides (avec la CRÉ et les CLD), *Retombées économiques de la culture dans la région des Laurentides en 2010, rapport synthèse*, 2012.

JEUNES

L'EMPLOI ET LE REVENU CHEZ LES JEUNES

Ces dernières années, la situation des jeunes sur le marché du travail s'est nettement améliorée en Abitibi-Témiscamingue, entraînant par ricochet une augmentation de leurs revenus. Portrait longitudinal d'une tendance qui se démarque positivement de celle de la province, du moins chez les 15-24 ans.

Rappelons d'entrée de jeu que le taux d'emploi de l'ensemble de la population de l'Abitibi-Témiscamingue, soit la proportion des personnes de 15 ans et plus en emploi, a connu, en 2011, sa plus forte marque des deux dernières décennies, avec 61 %. Celle-ci dame le pion d'un point de pourcentage au taux d'emploi de l'ensemble du Québec (60 %). Outre une parité des indicateurs en 1995, cette avancée est une première sur un spectre de deux décennies, ainsi que le montre le graphique ci-contre.

Chez les 15-24 ans

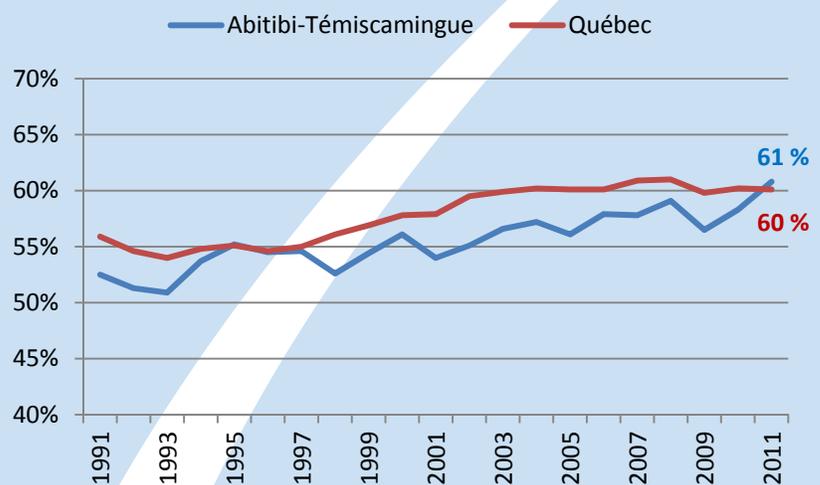
Ce dynamisme de l'emploi se remarque tout particulièrement chez les jeunes. En effet, depuis cinq ans, le taux d'emploi des jeunes âgés de 15 à 24 ans de l'Abitibi-Témiscamingue a effectué une importante remontée. Depuis quelques années, il surpasse également le taux de l'ensemble des jeunes de cette tranche d'âge à l'échelle du Québec. En 2011, alors que 67 % des jeunes témiscabitiens de 15 à 24 ans étaient en emploi, cette part n'était que de 58 % à l'échelle du Québec. Comme c'est le cas pour le taux d'emploi global, jamais, au cours des deux dernières décennies, le taux d'emploi des 15 à 24 ans n'a été aussi élevé que ces dernières années.

Plus des trois quarts des jeunes travaillent dans le secteur des services, principalement dans le commerce et, dans une moindre mesure, dans l'hébergement et la restauration. Une part importante travaille à temps partiel, notamment en raison des études. Si, chez l'ensemble de la population en emploi, la part de personnes travaillant à temps partiel représente environ 18 % des travailleurs, cette part oscille autour de 41 % chez les 15-24 ans en emploi, soit plus du double. Les autres travaillent à temps complet (59 %).

Chez les 25-34 ans

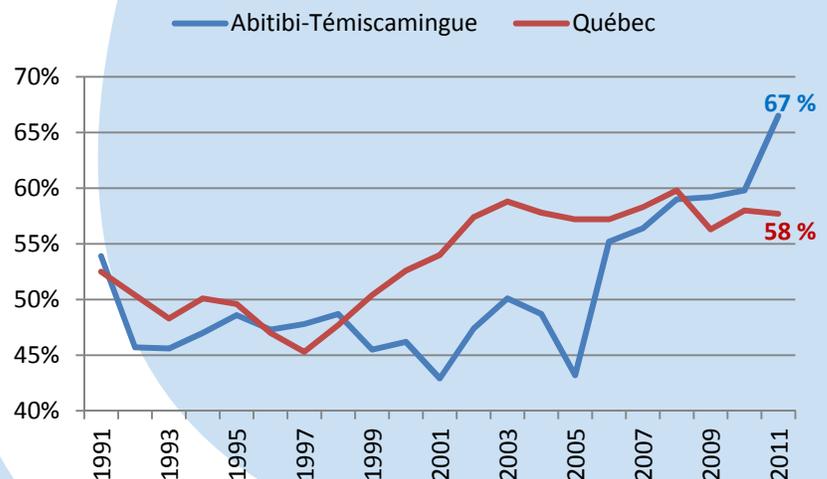
Chez les 25-34 ans, à l'âge où la plupart des jeunes adultes ont terminé leurs études et fondent une famille, le taux d'emploi

TAUX D'EMPLOI DES 15 ANS ET PLUS, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET QUÉBEC, 1991 À 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

TAUX D'EMPLOI DES 15 À 24 ANS, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET QUÉBEC, 1991 À 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

régional se situe à 78 %. C'est donc dire que 78 % des 25-34 ans sont en emploi. Cette part est, contrairement à ce que l'on vient de voir pour leurs cadets, moins élevée que la part québécoise (81 %). Au cours des cinq dernières années, le taux régional a très peu fluctué pour ce groupe d'âge et est toujours demeuré en deçà du taux provincial, exception faite de 2008 où les deux étaient à parité (81 %).

Du côté des revenus

Historiquement, les revenus de la population régionale ont toujours été inférieurs à ceux de la moyenne québécoise. Or, au cours des dernières années, les revenus ont crû plus rapidement ici et la région se démarque de plus en plus positivement à ce chapitre.

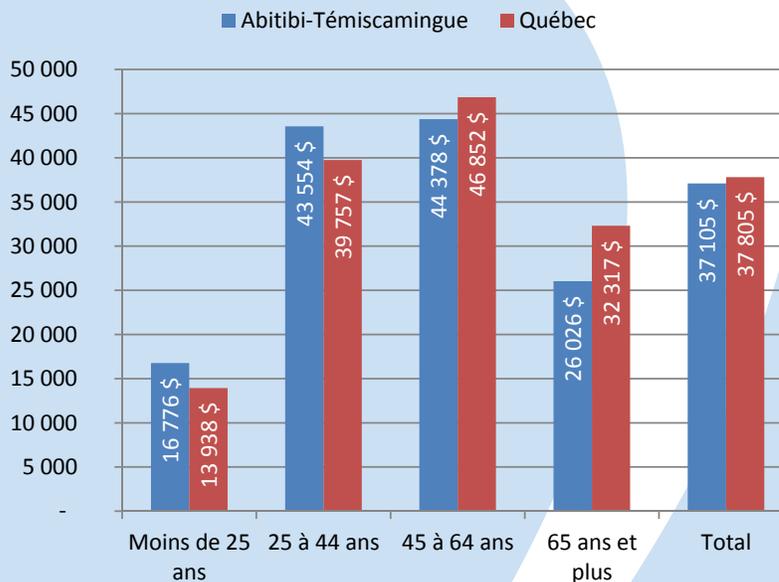
En 2010, suivant les données des déclarations d'impôts de Revenu Québec, les revenus de la population régionale demeurent légèrement inférieurs à ceux de la moyenne des Québécois, avec un revenu moyen de 37 100 \$ comparativement à 37 800 \$ au Québec.

Cet écart négatif ne se remarque pas au sein de tous les groupes d'âge. Chez les moins de 25 ans ainsi que chez les 25 à 44 ans, le revenu moyen est plus élevé en Abitibi-Témiscamingue qu'au Québec. Cela s'explique, entre autres, par une part plus importante de jeunes travaillant à temps plein ici. La tendance s'inverse chez les 45-64 ans et chez les personnes âgées, où les revenus sont moins élevés ici.

Entre 2005 et 2010, le revenu moyen de chaque tranche d'âge s'est accru en Abitibi-Témiscamingue. Cette embellie se remarque tout particulièrement chez les moins de 25 ans, qui ont vu leurs revenus croître du tiers. Les autres groupes d'âge ont vu leurs revenus croître du quart, tout comme la population régionale dans son ensemble.

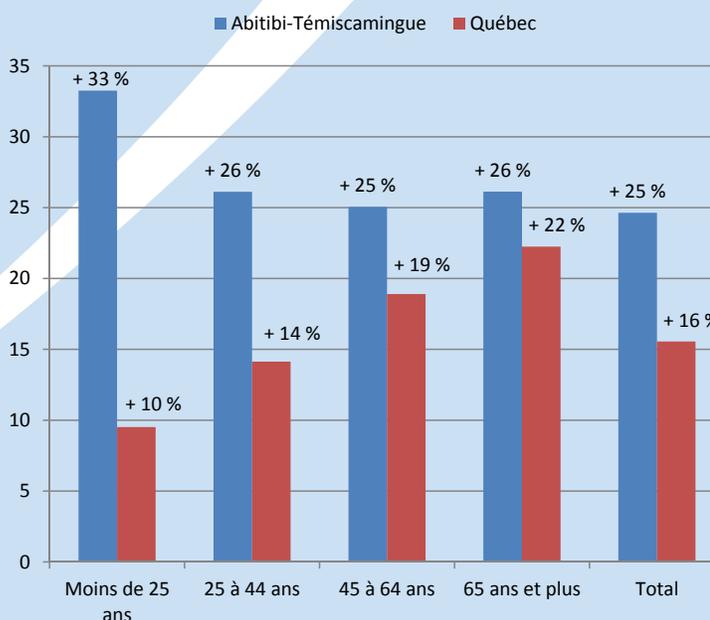
Dans l'ensemble du Québec, les revenus ont également crû au sein de tous les groupes d'âge. Toutefois, les hausses sont moins prononcées que celles remarquées ici. Chez les moins de 25 ans, les revenus ont crû de 10 % entre 2005 et 2010, une hausse trois fois moins importante que celle notée dans la région pour le même groupe.

REVENU MOYEN SELON LE GROUPE D'ÂGE, POPULATION DE 15 ANS ET PLUS, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET QUÉBEC, 2010



Source : Revenu Québec.

ÉVOLUTION DU REVENU MOYEN ENTRE 2005 ET 2010 SELON LE GROUPE D'ÂGE, POPULATION DE 15 ANS ET PLUS, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET QUÉBEC



Source : Revenu Québec.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

VOIR LOIN DEVANT

C'est dans l'air du temps : de plus en plus d'organismes municipaux se dotent d'une politique de développement durable. Afin de prendre le pouls de l'état d'avancement des organisations par rapport à cette cible, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) vient de mener un sondage sur la question. Principaux résultats.

Au total, 776 municipalités, MRC, conférences régionales des élus (CRÉ) et communautés métropolitaines ont répondu au sondage à l'échelle du Québec. La grande conclusion : 38 % des organisations affirment être engagées dans une démarche de développement durable.

Rappelons qu'à la base, le développement durable englobe trois grandes dimensions : l'environnement, l'économie et le social. La moitié des démarches dans lesquelles se sont engagées les organisations sondées touchent à la dimension environnementale du développement durable, 42 % à la dimension économique et 40 %, à la dimension sociale.

Si les grandes dimensions ne sont pas toutes prises en considération, plusieurs autres critères sont respectés : 90 % des organisations déclarent s'être dotées de mécanismes de participation de la population, 87 % affirment s'être engagées formellement dans la démarche 82 % indiquent avoir instauré un processus de suivi et 71 % effectuent une reddition de comptes.

Une vue plus détaillée

Au sein des MRC, la moitié se sont dotées d'une politique de développement durable. C'est également le cas de 65 % des CRÉ et de 36 % des municipalités. On constate que plus les villes sont peuplées, plus elles sont enclines à en être dotées : la totalité des municipalités répondantes de 100 000 habitants et plus en dispose, comparativement à 31 % pour celles de moins de 2 000 habitants.

DÉMARCHE INTÉGRÉE

Une démarche intégrée de développement durable est un processus participatif de planification et d'intervention visant à concrétiser une vision à long terme du développement durable d'un territoire et de la collectivité qui l'habite.

En Abitibi-Témiscamingue, parmi les 44 organisations ayant participé au sondage, 8 sont engagées dans une démarche de développement durable, soit 18 % d'entre elles. Les principaux enjeux visés concernent l'occupation et la vitalité des territoires, l'efficacité énergétique, la gestion des matières résiduelles de même que l'aménagement du territoire et l'urbanisme.

Au final, si 38 % des organisations municipales québécoises et 18 % des organisations régionales disent être dotées d'une démarche de développement durable, celles qui correspondent parfaitement à ce que le MAMROT définit comme une démarche intégrée de développement durable¹ en représentent environ la moitié, soit 19 % à l'échelle du Québec et 9 % à l'échelle de l'Abitibi-Témiscamingue. L'objectif est que ce pourcentage atteigne 20 % à l'échelle du Québec d'ici 2013. Rappelons que la mise en place d'une démarche de développement durable demeure volontaire pour les organisations

1. Voir document ci-bas p. 8 à 10. Sources : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, **Sondage sur les démarches de développement durable des organismes municipaux et régionaux, Analyse des résultats, version abrégée**, 2012.

SORTI DES PRESSES

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, **Ressources et industrie forestière. Portrait statistique, édition 2012**, 2012.

Institut de la statistique du Québec, **Répertoire des exploitants miniers du Québec 2012 - Volet entreprises productrices, d'exploration et forage**, 2012.

Luc Blanchette et Janine Cardinal, **Avis sur l'industrie bioalimentaire en Abitibi-Témiscamingue**, Service Canada, 2012.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, **Résultats aux épreuves uniques de juin 2011**, 2012.

Observatoire de la culture et des communications du Québec, **La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2011**, 2012.

Ministère du Tourisme, **Classification des établissements d'hébergement du Québec en 2011**, 2012.

Institut de la statistique du Québec, **Indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 - Édition 2012**, 2012.

Suzanne Manningham, Manon Lanthier, Maxime Wawanoloath, Judy-Ann Connelly, **Cadre de référence en vue de soutenir la persévérance scolaire des élèves autochtones à la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois**, LARESCO, UQAT, 2012.

Sylvie Bellot et Martine Godard, **Diagnostic du milieu en vue de contrer la maltraitance envers les personnes âgées**, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2012.

Patrice LeBlanc et Judy-Ann Connelly, **Évaluation du programme - Travailleur de rue en Abitibi-Témiscamingue**, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, UQAT, 2012.



L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819 762-0774 et 1 866 762-0774
Télécopieur : 819 797-0960
www.observat.qc.ca

Pour recevoir gratuitement ce bulletin
en format PDF, abonnez-vous :
observatoire@observat.qc.ca

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)
ISSN : 1916-4963 (En ligne)
1 500 abonnements

Rédaction
Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Collaboration
Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca